

# COMMUNIQUE DE PRESSE

## *Réunion constitutive du Conseil National de l'Inclusion Financière*

Rabat, 1<sup>er</sup> avril 2019

Monsieur Mohamed Benchaaboun, Ministre de l'économie et des finances a présidé ce lundi 1<sup>er</sup> avril 2019, la première réunion du Conseil National d'Inclusion Financière.

Ont pris part à cette réunion Monsieur le Wali de Bank Al-Maghrib, Monsieur le Ministre de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement, Rural et des Eaux et Forêts, Monsieur le Ministre Délégué auprès du Ministère de l'Intérieur, Monsieur le Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Industrie, de l'investissement, du Commerce et de l'Economie Numérique, chargé de l'investissement, Monsieur le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la Prévoyance Sociale, Madame la Présidente de l'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux, Monsieur le vice-président de la Confédération Générale des Entreprises au Maroc, Monsieur le Président du Groupement Professionnel des Banques du Maroc, Monsieur le Président de la Fédération Nationale des Associations de Microcrédit, Monsieur le Président de la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurance et de Réassurance et Madame la Présidente de l'Association Professionnelle des Etablissements de Paiement.

Cette réunion, qui fait suite à la présentation, par Monsieur le Ministre de l'Economie et des Finances, du projet de la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière au Conseil du Gouvernement du 31 janvier 2019, a été l'occasion de présenter et valider les orientations de la nouvelle stratégie.

Il convient de rappeler que la Stratégie Nationale d'Inclusion Financière a été développée sous l'initiative conjointe du Ministère de l'Economie et des Finances et de Bank Al-Maghrib, dans le cadre d'une approche participative. Elle vise à définir une vision commune et des orientations nationales en vue de réduire les disparités qui persistent en termes d'accès et de pénétration des services financiers. L'objectif étant de faire de l'inclusion financière un réel vecteur du développement socio-économique.

Les principaux leviers de la stratégie retenus par ledit conseil portent sur :

- L'accélération du développement de modèles alternatifs adaptés aux spécificités de la population exclue notamment les femmes, les jeunes, les ruraux et la Très Petite Entreprise ;
- Le renforcement du rôle du modèle "classique" dans la promotion de l'inclusion financière ;
- Le renforcement des outils permettant de mieux appréhender le risque des populations exclues ;
- La création des conditions d'un plus grand usage des produits financiers.

Monsieur le Ministre a rappelé que la réussite de ses défis passe par l'implication et la participation de l'ensemble des acteurs du secteur public et privé.

Lors de cette réunion, le Conseil National de l'Inclusion Financière a entériné le schéma de gouvernance de la stratégie et a confié la présidence du comité stratégique à Monsieur le Wali de Bank Al-Maghrib.

De même, le Conseil national a validé l'organisation d'une journée de présentation et de sensibilisation au profit de l'ensemble des parties prenantes des secteurs public et privé et des partenaires internationaux au cours des prochains mois.